Evry (91) : un enfant de 11 ans changé de collège en urgence après un an et demi de harcèlement

10/01/2018 à 12h39

La municipalité d'Evry a permis à un enfant de 11 ans de changer d'urgence d'établissement parce qu'il subissait les coups et brimades d'autres collégiens.

Il a fini à l'hôpital début décembre : traumatisme crânien, œdème à la main, hyper-extension des cervicales et port de minerve obligatoire… Un enfant de 11 ans, scolarisé en 5e au collège des Pyramides d'Evry, a vécu un calvaire durant un an et demi. Jusqu'à cette ultime agression en décembre, place Jules-Vallès, alors qu'il rentrait chez lui.

Des élèves de sa classe l'ont suivi, frappé, humilié, avant de lui sauter dessus par-derrière et de le rouer de coups au sol. « Certains le poussaient quand il marchait sur le trottoir et qu'une voiture passait à côté », relate un mineur témoin de la scène. Bilan : 15 jours d'ITT (Interruption temporaire totale) et des séquelles psychologiques plus importantes encore.

L'épilogue d'un long chemin de croix, aussi, pour ses parents qui viennent d'envoyer un courrier au ministère de l'Education nationale pour demander « une réflexion approfondie sur le harcèlement scolaire, suivie de procédures concrètes ». Ce

n’est pourtant pas faute d’avoir multiplié les alertes auprès du principal du collège. En désespoir de cause, la mère de l’enfant a finalement fait appel à la municipalité juste avant les fêtes de fin d’années.

« Après avoir lu le rapport du médecin scolaire, on a tout de suite pris les choses en main. Surtout quand on a su que des vidéos commençaient à tourner sur les réseaux sociaux, indique Danielle Valéro, 1re adjointe à la ville d’Evry. On a mis cette famille en lien avec une autre principale d’un collège de la ville, et tout s’est réglé en dix minutes. L’enfant n’allait pas bien, il y avait une situation d’urgence à notre avis » La victime a donc été transférée en urgence dans un autre établissement scolaire. (…)

www.leparisien.fr